

Mai 2011

Agenda

- 8 juin - Paris
*Rencontres nationales de la Bio
Organisées par l'Agence Bio*
[Programme - Bulletin](#)
- 28 juin – Jeu les Bois (Indre)
*Un système bovin viande autonome,
économe et productif :
10 ans d'expérience
en agriculture biologique*
[Invitation/programme](#)
- 19 juillet- Avignon
Portes-ouvertes maraîchage du GRAB
[Invitation](#)
- 7, 8 & 9 septembre - Drôme
Salon Tech&Bio
- 17 novembre – Paris
*Colloque de restitution du programme
CASDAR « Les entomophages en
grandes cultures, diversité, service
rendu et potentialités des habitats »*
- 1 & 2 décembre - Paris
*Colloque Méthodes Globales d'Analyse
de la qualité*
- 7 & 8 décembre - Bretagne
*Journées Techniques Fruits & Légumes
Biologiques ITAB/GRAB en partenariat avec
les acteurs bretons*

Protection des plantes



Purin d'ortie: peu de changements pratiques!

L'arrêté du 18 avril 2011 concernant le purin d'ortie n'apporte aucun changement de fond pour les utilisateurs de préparations simples de plantes à la ferme. Le seul changement concerne la commercialisation de purin d'ortie, fabriqué selon la recette précisée dans l'annexe de l'arrêté, il devient alors possible de revendiquer sur l'étiquette du produit des effets phytopharmaceutiques fongicide et insecticide.

Nous suivons de près les éventuelles prochaines annonces..."

Pour en savoir plus : [Arrêté Purin d'Ortie](#) [Note DGAI purin d'ortie](#)

Roténone, suite et fin de l'histoire!

En France, l'utilisation de la roténone est interdite pour TOUS les usages à partir du 1er mai 2011. La dérogation qui permettait les usages essentiels "pucerons sur pommes, poires, pêches, cerises" et "doryphore de la pomme de terre" jusqu'au 30 avril 2011 n'a donc plus lieu d'être, conformément à l'avis au Journal Officiel de la République Française du 21 août 2008.

Pour en savoir plus : [Décision CE 10/04/08](#) [Avis JORF le 21/08/08](#)

Appel à projets

EXPE du réseau DEPHY

Date limite de réponse : 25 juin 2011

L'appel à projets EXPE du réseau DEPHY (Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en PHYtosanitaires) mis en place dans le cadre du Plan Ecophyto 2018, vient d'être publié le 05 Mai 2011.

- Les projets attendus doivent viser un objectif minimum de réduction de 50 % d'utilisation de produits phytosanitaires, stabilisé sur la durée du projet en utilisant une démarche transposable aussi largement que possible.
- Les projets consisteront dans le test de systèmes de culture conduits de façon pluriannuelle.
- Les projets devront cibler des niveaux de rupture ambitieux en explicitant les combinaisons spécifiques retenues (filières et systèmes cibles, verrous critiques, mode de raisonnement et de conception, indicateurs de performance,...)
-

Suite et modalités sur <http://agriculture.gouv.fr/Appel-a-projet-EXPE-Ecophyto>

Prairies

Journée « Prairies & AB » (Mirecourt)



Dans le cadre des « Voyages du RMT Prairies », l'ITAB, l'INRA et l'Institut de l'Élevage ont organisé une journée Prairies & AB à Mirecourt (Vosges) le 20 avril dernier. Le lendemain avait lieu la journée de clôture du projet CASDAR Prairies Permanentes (porté par l'Institut de l'Élevage). Plus de 80 techniciens, ingénieurs, chercheurs et éleveurs y ont participé. L'intérêt des acteurs pour ces rencontres autour de la prairie s'accroît : depuis la première en Bretagne il y a deux ans, les « Voyages du RMT Prairies » enregistrent à chaque édition plus de participants.

⇒ **Téléchargez les présentations des intervenants et découvrez les travaux « prairies » menés par les acteurs du réseau AB [ici](#).**

L'ITAB fait partie du bureau du RMT Prairies aux côtés de l'Institut de l'Élevage, l'INRA, Arvalis-Institut du Végétal et la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie.

=> En savoir plus sur les objectifs du RMT et son actualité [Consulter](#)

=> Accès Intranet aux partenaires du RMT: tous les comptes-rendus de travaux issus du RMT et liens vers des ressources bibliographiques spécifiques. [Voir](#)

Zoom sur les systèmes fourragers en AB : de l'assolement au chargement

(issu de la présentation de Didier Désarménien, CDA 53 - référent bovins AB pour l'APCA)

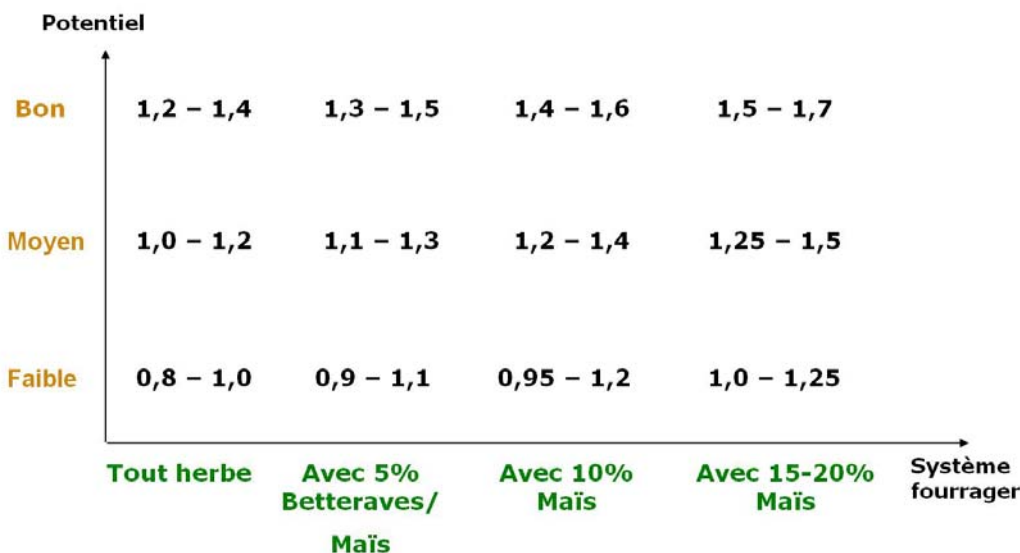
Pilier des systèmes fourragers biologiques, la prairie pâturée constitue le fourrage le plus économique. Sous réserve qu'elle soit diversifiée (graminées + légumineuses), l'herbe est à la fois riche en azote et en énergie (lorsqu'elle est valorisée au bon stade) et constitue un fourrage appétent, riche en minéraux et vitamines, bien valorisé par les animaux laitiers.



L'adéquation entre l'assolement et le chargement potentiel (lié à la zone et au système fourrager) est indispensable pour assurer la durabilité des systèmes de production biologique. Parce qu'ils ne disposent plus de certains leviers lorsqu'ils passent en agriculture biologique, certains éleveurs rencontrent quelques difficultés techniques pour bien ajuster leur système fourrager. L'équilibre peut être rétabli en adaptant la taille de la Surface fourragère et/ou la taille du troupeau et surtout en se constituant des stocks fourragers de sécurité pour faire face aux aléas climatiques. Des références ont été établies grâce à une analyse des données des exploitations des Réseaux d'Élevage. Elles sont présentées sous forme d'abaque ; voir ci-dessous, un exemple pour les systèmes d'élevages bovins laitiers biologiques, pour estimer le chargement possible selon le potentiel agronomique des sols.

Le maïs identifié comme principal levier de diversification fourragère en complément des prairies peut être remplacé par des mélanges céréaliers ensilés notamment dans les zones les plus séchantes.

D'autres abaques de ce type permettront aux éleveurs et à leurs conseillers de positionner leurs systèmes d'élevage en fonction des races des animaux et du potentiel laitier possible.



Chargement possible (UGB/haSFP) selon le potentiel et le système fourrager, Source : D. Désarménien - Chambre d'Agriculture 53 - Institut de l'Élevage - 20/04/2011